

Les audiences à la CNDA sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

OFPRA:

- Report des entretiens pour les demandeurs d'asile convoqués sur le site de Fontenay-sous-Bois entre le 16 mars et le 29 mars 2020

Les entretiens prévus entre le 16 mars et le 29 mars 2020 sont annulés et reportés à une date ultérieure.

Exceptionnellement, seuls les entretiens qui auront été expressément confirmés par l'Ofpra, par courrier postal ou e-mail, pourront effectivement avoir lieu.

Des mesures seront prises pour favoriser le développement de modalités alternatives de réalisation des entretiens (visioconférence notamment).

Les demandeurs d'asile concernés par l'annulation de leur entretien recevront une nouvelle convocation ultérieurement.

- Maintien des introductions de demande d'asile à l'Ofpra

Les demandeurs d'asile qui doivent introduire leur dossier à l'Ofpra sont invités à le faire dans les conditions habituelles (par courrier postal). Ils recevront une lettre d'introduction en retour, confirmant le dépôt de leur demande d'asile.